

## II - UNE METHODE POUR AGIR

L'amélioration de la Santé Publique passe d'abord par des changements de mode de vie, mais il est indispensable de ne pas tout attendre de l'individu. Il faut que la collectivité exerce son devoir de protection, sans se retrancher derrière un faux respect de la liberté individuelle qui masque la peur de s'opposer à des groupes de pression.

Nous n'avons traité dans ce rapport que quelques aspects de Santé Publique, et avons choisi, parmi ceux qui relèvent du pouvoir politique, les plus importants, soit par le nombre de décès qu'ils entraînent chaque années en France (tabac : 55.000 décès, alcool : 35.000), soit parce qu'une action de prévention permettrait non seulement d'éviter des morts mais aussi de diminuer notablement le poids de la maladie sur les individus et la société.

Le Sida et les accidents de la route ont fait l'objet de rapports spécifiques récents, aussi nous n'avons pas abordé les problèmes qu'ils posent.

Les sujets que nous avons étudié sous l'angle de mesures concrètes qui pourraient être prises par le Gouvernement, concernent notamment :

- l'amélioration du dépistage de certains cancers,
- la publicité contraire aux intérêts de la santé,
- la politique des prix dans le domaine des consommations dangereuses,
- la limitation de la consommation des tranquillisants et des hypnotiques,
- la protection des non-fumeurs dans les lieux publics clos,
- la prévention des maladies cardio-vasculaires,
- la facilitation de l'accès aux boissons non alcooliques,
- la coordination de la politique de prévention et de santé publique,
- le développement des moyens de la santé publique .

L'information, la formation, l'éducation constituent des actions d'une importance toute particulière, mais qui ne pouvaient être développées dans le cadre volontairement limité de ce document. Elles concernent d'une part les médecins, en particulier dans le domaine de la formation continue post-universitaire, d'autre part le public. Un chapitre extrêmement important est celui de l'éducation pour la santé à l'école qui représente un moyen d'atteindre efficacement tous les enfants à un âge où ils sont particulièrement réceptifs, quel que soit le groupe social auquel ils appartiennent.

D'autres problèmes de Santé Publique ne sont pas abordés, en particulier ceux posés par les drogues illicites et les médecines dites parallèles, la place de la médecine scolaire et de la médecine du travail dans la politique de santé publique. Ces questions devront être l'objet d'un examen approfondi dans le cadre d'un Conseil National de la Santé et de la Prévention dont nous proposons la création, en coordination avec les organismes qui les traitent spécifiquement.